

Notre réf.: CLPA/AGM/HMNDP

GENÈVE, le 14 janvier 2013

Annexe: 1

Objet: Invitation à participer à la Réunion de haut niveau sur les politiques nationales de lutte contre la sécheresse (Genève, Suisse, 11-15 mars 2013) et à commenter le projet de déclaration

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en collaboration avec d'autres organismes et programmes des Nations Unies, les gouvernements nationaux et le secteur privé organisent à Genève, du 11 au 15 mars 2013, une réunion de haut niveau sur les politiques nationales de lutte contre la sécheresse.

Comme vous le savez, le changement climatique devrait entraîner une augmentation de la fréquence, de l'intensité et de la durée des épisodes de sécheresse, ce qui aura des répercussions dans un grand nombre de secteurs, et en particulier dans ceux de l'alimentation, de l'eau et de l'énergie. Il est donc préoccupant de constater que la plupart des pays ne sont pas préparés à affronter les situations de sécheresse et n'ont pas de politiques appropriées pour en assurer la maîtrise. Le moment est donc venu de mettre en place, au niveau national, des politiques dynamiques de lutte contre la sécheresse, fondées sur la gestion des risques. La réunion citée en objet donnera un aperçu concret des mesures scientifiquement fondées qui peuvent être appliquées pour remédier aux principaux problèmes visés par la CNULCD ainsi que des différentes stratégies de lutte contre la sécheresse.

La Réunion de haut niveau débutera par une séance plénière d'ouverture d'une durée d'une demi-journée (au cours de laquelle sera prononcé un discours inaugural majeur), suivie d'un segment scientifique d'une durée de trois jours et d'un segment de haut niveau d'une durée d'une journée et demie. Le programme détaillé du segment scientifique peut être téléchargé à partir de l'adresse www.hmndp.org.

Le segment de haut niveau, qui débutera dans l'après-midi du 14 mars et se poursuivra le 15 mars, sera ouvert par le Président de la Confédération suisse. Des chefs d'État ou des ministres responsables des questions relatives à la sécheresse, les chefs de secrétariat d'un certain nombre d'organismes des Nations Unies et d'autres personnalités de haut rang devraient en outre prendre la parole à cette occasion. Un grand nombre de participants provenant du monde entier sont attendus à cette réunion.

Aux: Ministres des affaires étrangères des Membres de l'Organisation météorologique mondiale (WMO-1375)

Nous invitons tous les gouvernements à prendre part à la Réunion de haut niveau sur les politiques nationales de lutte contre la sécheresse afin d'examiner et d'adopter une déclaration appelant les gouvernements à instaurer des politiques susceptibles de favoriser la coopération et la coordination à tous les niveaux afin d'accroître leur aptitude à faire face aux longues périodes de pénurie d'eau qui vont de pair avec la sécheresse, l'objectif final étant d'édifier des sociétés mieux adaptées à ce fléau.

Aussi avons-nous l'honneur d'inviter le chef du gouvernement de votre pays à prendre la parole lors du segment de haut niveau. Nous vous saurions gré de nous faire connaître la composition de votre délégation avant le **4 février 2013**.

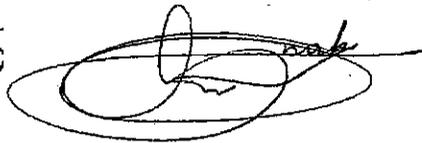
Le Comité international d'organisation de la réunion a établi un projet de déclaration sur la base du document directif et du document scientifique qui ont été communiqués en avril 2012 à tous les gouvernements. Par la présente, nous cherchons à connaître votre point de vue au sujet du projet de déclaration, dont vous trouverez ci-joint une copie. Vous pouvez adresser votre réponse à M. Mannava Sivakumar, à l'adresse msivakumar@wmo.int.

Une copie de la présente lettre est envoyée aux représentants permanents des Membres de l'OMM et à leurs conseillers en hydrologie, aux missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, aux correspondants nationaux pour la CNULCD et aux ministres de l'agriculture des Membres de la FAO.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, les assurances de notre très haute considération.



(M. Jarraud)
Secrétaire général
OMM



(L. Gnacadja)
Secrétaire exécutif
CNULCD



(J.G. da Silva)
Directeur général
FAO

ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

=====

CLPA/AGM/HMNDP, ANNEXE

Réunion de haut niveau sur les politiques nationales de lutte contre la sécheresse Projet de déclaration

(OUVERTURE)

O1 Nous, chefs d'État et ministres participant à la Réunion de haut niveau sur les politiques nationales de lutte contre la sécheresse organisée à Genève:

(PRÉAMBULE)

- urgence du problème
- besoins de la société
- amélioration des systèmes de surveillance et d'alerte précoce applicables à la sécheresse
- évaluation de la vulnérabilité et des incidences
- secours et mesures d'urgence
- instauration de politiques efficaces de lutte contre la sécheresse

Urgence du problème

P1: *Reconnaissant* que la sécheresse est un phénomène naturel qui a toujours eu des effets néfastes sur l'homme;

P2: *Notant* l'impact considérable des sécheresses sur les pays en développement et notamment sur les moins avancés d'entre eux, ainsi que leurs conséquences particulièrement tragiques en Afrique;

P3: *Constatant* que les sécheresses sont lourdes de conséquences en matière de pertes en vies humaines et d'insécurité alimentaire et que, de plus en plus, elles entraînent des pertes économiques à court ou à long terme dans des secteurs comme l'agriculture, les ressources en eau, l'industrie et le tourisme;

P4: *Notant en outre* que les changements climatiques devraient modifier le régime des sécheresses et qu'ils pourraient accroître la fréquence et l'intensité des phénomènes extrêmes et, partant, le risque de pertes humaines et économiques;

P5: *Reconnaissant* que la plupart des pays du monde ne sont pas préparés à affronter les situations de sécheresse et n'ont pas de politiques appropriées pour en assurer la maîtrise, et que les approches *a posteriori* (gestion de crise) restent de mise;

P6: *Reconnaissant par ailleurs* l'urgente nécessité, pour la société, de contrer plus efficacement les conséquences des sécheresses.

Besoins de la société

P7: *Reconnaissant* que face aux sécheresses, la société a besoin de se doter de plans de prévention plus efficaces de façon à mieux gérer les risques dans ce domaine.

Amélioration des systèmes de surveillance et d'alerte précoce applicables à la sécheresse

P8: *Reconnaissant* que l'amélioration des systèmes de surveillance et d'alerte précoce applicables à la sécheresse peut concourir à renforcer la capacité d'adaptation de la société et à dynamiser le processus de décision en matière de planification et d'investissement, notamment pour atténuer les incidences de la sécheresse;

P9: *Reconnaissant en outre* que les progrès de la prévision saisonnière, interannuelle et multi-décennale du climat offrent la possibilité de mettre au point de nouveaux outils et de nouveaux services à l'appui d'une meilleure gestion des situations de sécheresse.

Évaluation de la vulnérabilité et des incidences

P10: *Notant* la nécessité d'une coordination transsectorielle pour l'évaluation de la vulnérabilité à la sécheresse et la gestion des situations de sécheresse, faisant notamment intervenir des partenariats entre les gouvernements, les universités ainsi que le secteur public et privé.

Secours et mesures d'urgence

P11: *Notant* la nécessité de définir des mesures d'urgence qui permettront d'atténuer les conséquences des sécheresses en cours tout en réduisant la vulnérabilité aux épisodes de sécheresse futurs, et de venir en aide en temps opportun aux populations et aux secteurs touchés;

P12: *Notant aussi* la nécessité de créer des synergies en établissant un lien entre mesures de secours en cas de sécheresse et mesures de prévention et d'atténuation.

Instauration de politiques efficaces de lutte contre la sécheresse

P13: *Rappelant* que la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNUCLD) préconise l'adoption de politiques efficaces visant à atténuer les effets des sécheresses et à réduire la vulnérabilité de la société, de l'économie et de l'environnement à cet égard et s'inscrivant dans la promotion d'un développement durable;

P14: *Rappelant aussi* que la dixième session de la Conférence des Parties à la CNUCLD a préconisé la création d'un cadre général de lutte contre la sécheresse (et le manque d'eau) relevant de la Convention en vue de promouvoir l'instauration de politiques nationales de gestion des situations de sécheresse;

P15: *Rappelant enfin* la décision des gouvernements de créer le Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) qui a pour vocation de permettre à la société de mieux gérer les risques et les opportunités qu'il y a lieu d'associer à la variabilité du climat et au changement climatique, en particulier pour que ceux qui sont les plus vulnérables aux risques liés au climat puissent en bénéficier.

(DISPOSITIF)

D1: *Prions instamment* les gouvernements de tous les pays du monde d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques nationales de gestion de la sécheresse s'articulant autour de cinq objectifs:

- Mise en place des éléments clefs d'une politique nationale efficace en matière de lutte contre la sécheresse: mesures anticipatives d'atténuation et de planification, gestion des risques, promotion de la science, de la technologie et de l'innovation, sensibilisation du public et gestion des ressources;

- Renforcement de la collaboration afin d'améliorer les réseaux d'observation et les systèmes de diffusion des informations aux niveaux local, national, régional et mondial, pour que le public en sache plus long sur les sécheresses et y soit mieux préparé;
- Prise en compte de stratégies financières et de systèmes d'assurance élaborés, de caractère public ou privé, dans les plans de préparation à la sécheresse;
- Élaboration d'un dispositif de sécurité pour les secours d'urgence, fondé sur une bonne gestion des ressources naturelles et sur l'entraide aux différents niveaux de gouvernance;
- Coordination efficace, axée sur les besoins des utilisateurs, des programmes de lutte contre la sécheresse et des politiques locales/nationales de développement.

D2: *Demandons* à l'Organisation météorologique mondiale, au Secrétariat de la CNULCD et à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ainsi qu'aux autres parties concernées d'aider les gouvernements, en particulier ceux des pays en développement, à élaborer des politiques nationales de gestion de la sécheresse et à les mettre en œuvre d'ici à 2020;

D3: *Prions instamment* les pays développés d'aider les pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux, à élaborer de solides politiques nationales de gestion de la sécheresse et à les mettre en œuvre d'ici à 2020;

D4: *Préconisons* la coopération internationale, y compris entre pays du Sud, afin de favoriser l'instauration de politiques de lutte contre la sécheresse dans les pays en développement et plus particulièrement dans les régions arides.
